

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 29 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DPP 14 Autorisation de signer une convention de prêt à usage pour les locaux occupés par l'association PEP 75 au 11 rue du Pré (18^{ème}).

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 11 mai 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mai 2015 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'occupation du domaine privé par PEP 75 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec PEP 75 (dont le siège social est situé au 149, rue de Vaugirard à Paris 15^{ème}), une convention de prêt à usage relative à l'occupation des locaux municipaux situés au 11 rue du Pré à Paris 18^{ème} sur la base du texte joint en annexe à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO